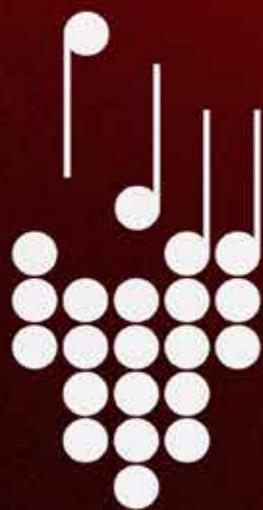


DOSSIER DE PARTENARIAT



# ESTIVALES

de musique en Médoc

LE CHOIX DE L'EXCELLENCE LE PARI DE LA JEUNESSE

LES LAURÉATS DES PRESTIGIEUX CONCOURS DE MUSIQUE CLASSIQUE



[www.estivales-musique-medoc.com](http://www.estivales-musique-medoc.com)

# ESTIVALES DE MUSIQUE EN MÉDOC

## *Etre partenaire de cette manifestation c'est :*

- **Participer à la promotion de la musique classique et aux missions d'intérêt général de l'association « Estivales de Musique en Médoc » dans un contexte d'excellence.**
- **Etre associé au succès de cette manifestation tant sur le plan régional que national à la fois auprès des médias, du monde musical et du grand public.**
- **Accentuer la notoriété et l'image de votre entreprise dans un contexte valorisant.**

Votre participation aux Estivales de Musique en Médoc représente une occasion unique de créer un lien privilégié entre votre entreprise et vos clients, fournisseurs et collaborateurs.

Votre implication permet de valoriser le sentiment d'appartenance à l'entreprise et au territoire.

## *Votre soutien*

- **Un soutien financier à l'organisation de cet événement**

L'association « Les Estivales de Musique en Médoc » est maître d'œuvre de ces manifestations, elle réalise les choix artistiques, met en œuvre la logistique, la stratégie de communication, impulse les relations presse régionales et nationales.

- **Les possibilités de partenariat peuvent se réaliser sous forme de mécénat** (permettant de réduire votre IS à hauteur de 60 % de votre contribution, article 238 bis du Code Général des Impôts) **ou de parrainage.**

# LES CONTREPARTIES OFFERTES

## *Une forte visibilité*

- **La mention du nom et du logo de votre entreprise sur les supports de communication de la manifestation, sur les publications réalisées à cette occasion et sur le site internet de l'association** ([www.estivales-musique-medoc.com](http://www.estivales-musique-medoc.com))
- **La mention de votre soutien sur les programmes (pour chaque concert)**
- **La mention du partenariat avec votre entreprise dans la communication presse** : Communiqués de presse et dossiers de presse
- **Une présence dans les différents sites liés aux représentations**  
Présence de votre logo sur le panneau dédié aux remerciements des partenaires et affiché dans les différents châteaux hôtes des concerts. La possibilité d'utiliser votre propre matériel de communication

## *Des invitations VIP aux concerts*

- **Invitations VIP aux concerts de votre choix (sous réserve de respecter comme le précise la loi sur le mécénat d'une valorisation égale à 25 % de votre apport).**  
A titre d'exemple : une participation de votre entreprise à hauteur de 1 000 € HT permet de défiscaliser 600 € et de bénéficier de 8 places pour les concerts de votre choix  
Le coût net de votre mécénat représente que 15 % de votre apport soit 150 €

*En dehors du cadre général défini, des contreparties spécifiques pourront être discutés avec les principaux partenaires.*

*A titre d'exemples :*

- *Rencontres privées avec l'artiste de votre choix*
- *Possibilité d'organiser un cocktail dans un château participant.*

# Être mécène des estivales :

## À partir de 1000€

- Mention ou nom et du logotype de l'entreprise (ou de l'institution) sur les supports de communication
- 8 places à répartir sur les concerts du festival, plus 4 places supplémentaires par tranche de 500€

# Achat de places :

● Plein tarif  
32€ / place

● A partir de 30 places achetées  
26€ / place

Les places achetées sont à répartir sur les concerts selon vos convenances et sous réserve des disponibilités

## Pour tout renseignement complémentaire :

Tél. : 06 69 32 48 19

Courrier : 78 chemin des Moulins 33170 Gradignan

Courriel : [president@estivales-musique-medoc.com](mailto:president@estivales-musique-medoc.com) // [secretaire@estivales-musique-medoc.com](mailto:secretaire@estivales-musique-medoc.com)